

AUTORISATION DE SORTIE TEMPS PERISCOLAIRES / ÉTUDES SURVEILLÉES/ACCUEILS DE LOISIRS ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Je soussigné(e) _____
(NOM / Prénom du responsable de l'enfant)

Autorise les personnes suivantes ou en cas d'urgence (par ordre de priorité)

- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____
- Mme ou M. _____ Lien : _____ Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Commune _____

À venir chercher mon (mes) enfant (s) : _____
(NOM et prénom)

À le(s) laisser partir seul (s) : OUI NON
(Uniquement pour les élémentaires)

Occasionnellement (informer le responsable de l'accueil)

À l'année

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TEMPS PÉRISCOLAIRES OU ACCUEILS DE LOISIRS

À consulter sur le site de votre commune : Amboise : www.ville-amboise.fr ; CCVA : www.cc-valdamboise.fr ; Nazelles-Négron : www.nazellesnegron.fr ; Pocé sur Cisse : www.poce-sur-cisse.fr ; Bul' de Mômes : www.buldemomes.fr

Le fait d'inscrire un (des) enfant(s) aux accueils périscolaires implique l'acceptation pleine et entière de son règlement intérieur. Je soussigné(e), M/Mme _____, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur sur les temps périscolaires et/ou Accueil de Loisirs et en accepte de façon pleine et entière tous les articles.

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités périscolaires et/ou ALSH et en accord avec l'article 9 du Code Civil (loi du 17 juillet 1970) portant sur l'autorisation de publication de photographies :

- J'autorise la capture et la diffusion de photos, de sons ou de vidéos à vocation éducative ou de communication interne ou externe de la commune ou de la CCVA (publication de presse, blog, site internet) sur lesquelles figure mon enfant. Selon la RGPD et article 9 du Code Civil, cette autorisation pourra être retirée en adressant une demande par courrier.

La présente autorisation est incessible.

- Je n'autorise pas la capture et la diffusion de photos, de sons ou de vidéos à vocation éducative ou de communication interne ou externe de la commune ou de la CCVA (publication de presse, blog, site internet) sur lesquelles figure mon enfant. Selon la RGPD et article 9 du Code Civil.

Date

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé »